

Bulletin du

CERCLE JUIF

Montréal, Février 1973

No. 162

Dix-neuvième Année

Bibliothèque Ville De Montreal,
1210, rue Sherbrooke est,
Montreal, 133, Que.

C.J.

Port de retour garanti.

1590 Avenue McGregor, Montréal 109

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe —
Permis No. 10,020.

CONFÉRENCE DU CONGRÈS JUIF CANADIEN RÉGION DE L'EST



Photo prise au cours de la Conférence du Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, en l'Hôtel Reine Elizabeth le 28 Janvier.

De gauche à droite: M. Sydney M. Harris, C.R., Président National du Comité d'Aide au Judaïsme Soviétique; M. Sol Kanez, Président National du Congrès Juif Canadien; l'Hon. Victor Goldbloom, Ministre d'Etat Responsable de la Qualité de l'Environnement du Gouvernement du Québec; Mme Esther Markish, épouse du poète Yiddish Peretz Markish fusillé sur l'ordre de Staline, et rescapée depuis trois mois d'U.R.S.S.; l'Hon. Dr. François Cloutier, Ministre de l'Education du Gouvernement du Québec orateur d'honneur invité; Me Murray B. Spiegel, C.R., Président de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien; Dr. Samuel Lewin, Directeur Exécutif de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien.

EDITORIAL

EXAMEN .. ÉVALUATION .. REAFFIRMATION .. "LE FAIT FRANÇAIS"

Telle était l'atmosphère spirituelle qui a prévalu lors de la Conférence de la Région de l'Est, tenue en l'Hôtel Reine Elizabeth à Montréal, le Dimanche 28 Janvier 1973.

De tous les discours prononcés, de toutes les opinions énoncées, il résulte un fait dominant qui est celui de la cohésion de la communauté juive qui a exprimé par le nombre des participants — plus d'un millier — son esprit de solidarité autour du Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, aussi bien que sa prise de conscience en tant qu'entité juive vivant au Québec.

* * *

Le fait dominant de cette grande assemblée, fut l'énonciation de la participation active de la communauté juive au "fait français".

Que ce soit le Dr. Victor Goldbloom, Ministre d'Etat Responsable de la Qualité de l'Environnement au Québec, M. Murray B. Spiegel, C.R., Président de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien, M. le Juge Harold Lande, Vice-Président National du Congrès, le Prof. Perry Meyer, Me Joseph Nuss, Président du département français du Congrès Juif Canadien, le Dr. J. C. Lasry, Président de l'Association Sépharade Francophone, et le Dr. Samuel Lewin, Directeur Exécutif de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien, tous, s'adressèrent plutôt à la communauté de langue anglaise qu'à celle française qui s'est déjà intégrée à la communauté québécoise francophone et qui n'a pas besoin d'incitation.

Dans leurs discours et allocutions prononcés dans les deux langues, le français et l'anglais, ils tinrent à placer la communauté juive d'expression anglaise devant ses responsabilités et même le risque qu'elle court, si elle continue à ne pas accorder au français l'importance désormais primordiale et de plus en plus officielle qu'il assume au Québec.

Victimes d'un système scolaire qui dirigea la communauté juive vers les écoles anglaises, il ne faut cependant pas continuer à subir les conséquences des anciens règlements périmés, alors que les nouveaux nous ouvrent les portes sans aucune discrimination, ni difficultés, des écoles françaises.

Tous les orateurs dont nous donnons par ailleurs un compte-rendu des discours, parfois in extenso, tinrent à mettre en garde la communauté anglophone juive du Québec et surtout de Montréal, contre un enlèvement, qui est devenu une coutume d'enseigner seulement l'anglais à ses enfants.

* * *

Me J. Nuss releva combien il est de notre devoir envers nous-mêmes et envers le Québec qui nous a accueillis, de devenir de parfaits francophones sachant non seulement, prononcer quelques phrases indispensables en français, mais aussi et surtout pouvoir le parler couramment et l'écrire parfaitement. Ce serait là un devoir vis-à-vis de nous-mêmes.

Non seulement, les jeunes doivent être instruits en français afin de pouvoir vivre dignement au Québec, mais les adultes devront faire l'effort de s'adonner à la langue du pays où ils vivent, autrement ils courraient le grand risque de se trouver éliminés dans un Québec où pourtant ils ont été accueillis fraternellement et qu'ils ont contribué à rendre prospère.

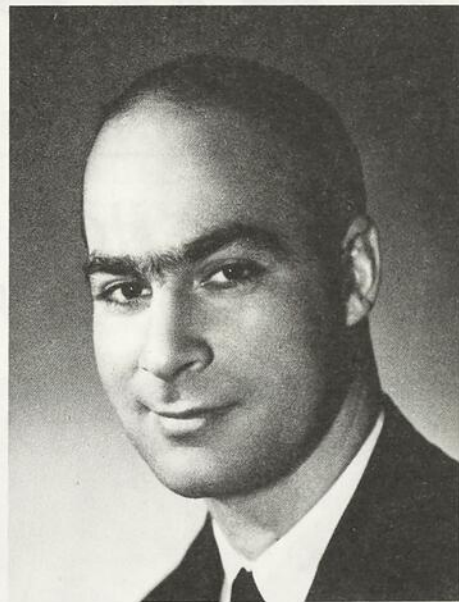
Il ne s'agit pas pour nous autres, juifs, de rechercher seulement l'intérêt de notre survie au Québec, mais aussi et surtout de collaborer avec le peuple québécois afin de réparer des injustices désormais centenaires et que ce peuple n'entend plus admettre. Injustice qui a été celle de faire de la langue française au Québec — territoire canadien français — une langue qui jusqu'à dernièrement, paraissait plutôt être la seconde langue dans la Province, alors que 80% de sa population sont canadiens-français.

La communauté juive du Québec et surtout celle de Montréal, ne doit pas se laisser entraîner par une apathie anglophone désormais séculaire,

(Lire la suite à la page 3)

Désignation de M. Morton Bessner au Conseil Scolaire de l'Ile de Montréal

M. Morton Bessner, Président du Comité sur la Position des Juifs dans le Système Educatif du Québec, vient d'être désigné par le Gouvernement du Québec en qualité de membre du Conseil Scolaire de l'Ile de Montréal, qui a été constitué à la suite de la restructuration du système scolaire à Montréal — Loi No. 71 — promulguée il y a quelques semaines.



Me Morton Bessner, Président du Comité sur la Position des Juifs dans le Système Educatif du Québec.

Membre juif du Conseil Scolaire de l'Ile de Montréal.

Le Conseil comprend des représentants des commissions catholiques et protestantes et de trois membres désignés par le Gouvernement.

(Lire la suite à la page 3)

Nous prions nos lecteurs de noter que le nouveau numéro de téléphone du Congrès Juif Canadien, et de sa Section française, sera le suivant à partir du 6 Mars 1973:

931-7531

vers la perpétuation de cette injustice au risque d'un réveil douloureux devant la réalité prépondérante du "fait français."

* * *

Ce Bulletin, depuis sa création en 1952, et notamment depuis la "révolution tranquille", n'a cessé de prôner et de soutenir la connaissance et l'usage du français par la communauté juive en général.

Cette conférence qui vient de se terminer, a examiné, évalué et ré-affirmé ces principes.

Cependant, il ne faudrait pas que la réaction canadienne-française contre l'injustice passée que nous réproprons, crée une nouvelle injustice qui serait celle d'imposer du jour au lendemain l'unilinguisme français au Québec.

Rappelons-nous qu'une minorité importante dans cette Province, juive et non-juive, n'est pas prête à faire face à un unilinguisme officiel francophone et que l'adoption de celui-ci constituerait une nouvelle injustice faite à ceux qui ne peuvent, vu leur éducation, leur âge, leurs habitudes, leur manière de vivre, suivre le courant à sa vitesse actuelle.

D'ailleurs, nous ne pensons pas que l'unilinguisme officiel, coercitif et législatif, puisse être un bien pour le Québec.

La langue française doit s'y affirmer et s'y imposer par elle-même, par ses vertus propres, par la pression sociologique de la majorité et surtout par son utilité économique et sociale. Autrement nous aboutirions, non seulement à une nouvelle injustice envers ceux qui ont donné le meilleur de leur être, de leurs efforts et de leurs activités au Québec, moyennant la langue anglaise qu'ils étaient libres d'employer, mais aussi pensons-nous à une période de régression et même de panique devant la vitesse des réactions et de la réforme, si celle-ci doit être législative et coercitive.

Certes, le problème ne se pose point pour les 25.000 francophones juifs qui possèdent le français comme langue maternelle, dont la plupart proviennent du bassin méditerranéen et qui sont venus affermir et consolider les rangs de la francophonie juive à Montréal et au Québec.

Ainsi que le Dr. Jean-Claude Lasry l'exprima, "les murs du ghetto anglophone, tels ceux de Jerico, doivent s'écrouler devant l'expansion, l'affermissement et l'épanouissement de la langue française au Québec", parmi la population juive qui compte déjà 40% des bilingues.

La création de l'École Maimonide judéo-française à Montréal, oeuvre de l'Association Sépharade Francophone, en est l'illustration flagrante, s'exclama le Dr. J. C. Lasry.

C'est avec raison que cette métaphore fut reprise par Me Murray B. Spiegel, C.R., et par M. le Ministre François Cloutier, orateur d'honneur invité à la Conférence et dont nous donnons plus loin le texte et les commentaires de son discours.

Le Québec est francophone et veut que les aspirations de son peuple soient respectées et réalisées et c'est là son droit le plus absolu, mais par l'incitation, la compréhension, la collaboration franche non seulement de la communauté juive, qui lui est déjà acquise, mais aussi de toutes les communautés ethniques du Québec.

Nous ne pensons pas que la coercition sera jamais nécessaire, car toutes ces communautés ont compris l'injustice dont le Québec fut la victime et veulent sincèrement la réparer en se joignant à leurs frères québécois français, pour le plus grand bien du Québec.

Nous savons bien aussi que le québécois français sait parfaitement qu'à côté de la langue française, l'anglais demeurera toujours nécessaire car le Québec vit, grandit, s'affermi et s'épanouit dans un contexte nord-américain de plus de 200 millions d'anglophones.

C'est pourquoi, nous voudrions voir remplacer l'idée d'un unilinguisme français officiel, rigoureux, imposé, par un bilinguisme compréhensif des droits absolus du peuple québécois et de sa langue, qui devra être la langue prédominante du Québec, connue de tous ses habitants, mais non pont strictement l'unique.

* * *

L'Hon. Dr. Goldbloom, député à l'Assemblée Nationale du Québec et Ministre, de confession juive, releva au cours de la présentation qu'il fit
(Lire la suite à la page 4)

Le Ministre de l'Éducation du Québec, l'Hon. Dr. François Cloutier, consulta le Congrès Juif Canadien et lui demanda de fournir des recommandations pour la désignation d'un de ces trois membres.

Le Congrès Juif Canadien soumit quelques noms parmi lesquels celui de Me Morton Bessner.

Le Ministre accepta les recommandations du Congrès et Me M. Bessner fut ainsi désigné.

* * *

En de nombreuses occasions, Me Bessner dirigea les délégations du Congrès Juif Canadien auprès du Gouvernement et des autorités scolaires protestantes à Montréal, aussi bien qu'auprès de la Commission Gendron — enquête sur la position de la langue française et des droits linguistiques au Québec —.

Me Bessner est aussi un membre très actif de la Synagogue Beth-El, ainsi qu'auprès de l'Association des Oeuvres de Charité de la Communauté Juive de Montréal.

Le Conseil Scolaire qui vient d'être constitué, revêt un caractère provisoire et demeurera en fonction jusqu'aux élections des commissions scolaires et, à ce moment là, les nouvelles commissions désigneront leur représentant.

Les élections sont fixées pour le mois de Juin.

La nouvelle loi promulgue le suffrage universel aux élections des commissions scolaires. Tous les non-catholiques et non-protestants auront une option aux fins d'élection des commissions scolaires.

Le Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, présente à Me Bessner l'expression de ses très chaleureuses félicitations.

**BULLETIN
DU CERCLE JUIF
DE LANGUE FRANÇAISE**

**Publié par le
CONGRÈS
JUIF CANADIEN**

**1590 Avenue McGregor
Montréal 109
Tél. 931-7531**

**Rédacteur en chef:
VITTORIO RODRIGUEZ**

"Les Juifs au Québec"

par l'Hon. FRANÇOIS CLOUTIER
Ministre de l'Éducation au Québec

L'Hon. Dr. François Cloutier, était l'orateur invité au déjeuner de la Conférence Régionale du Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, tenue le Dimanche 28 Janvier 1973 en l'Hôtel Reine Elizabeth.

Entouré d'une table d'honneur de 25 personnes, représentant les plus hautes personnalités canadiennes et québécoises du monde juif, et ayant à ses côtés l'Hon. Dr. Victor Goldbloom, Ministre d'Etat Responsable de la Qualité de l'Environnement au Québec, le Dr. François Cloutier s'adressa à plus de six cents personnes venues l'entendre et dont les paroles provoquèrent un enthousiasme délirant, qui constitue la meilleure preuve de la fraternité judéo-québécoise.

Le Ministre de l'Éducation du Québec ne pouvait mieux choisir le titre de son discours "Les Juifs au Québec" puisque d'un bout à l'autre de celui-ci,

que le Dr. François Cloutier tient à cœur de résoudre démocratiquement et avec justice.

Cette communauté, fait très important, comprend 25.000 francophones dont la langue maternelle est celle française, et 40% de son nombre total est bilingue.

Vouloir commenter le discours du Dr. François Cloutier serait lui enlever une partie de sa spontanéité, de sa vérité, et par conséquent l'amenuiser.

Aussi, tenons-nous à en donner ici le texte intégral, car il fournira tant aux canadiens français non-juifs qu'aux juifs québécois, toute la portée des problèmes qui se posent et surtout la grande compréhension que le Gouvernement du Québec et le Dr. François Cloutier, accordent à la communauté juive du Québec.

Ajoutons que le Ministre de l'Éducation du Québec, emporté par son

éloquence, improvisa au cours de son discours officiel, et s'adressant à l'École Juive Maimonide dont la première langue est le français, — fondée par l'Association Sépharade Francophone et inaugurée tout dernièrement par le Dr. François Cloutier lui-même — lui adressa ses chaleureuses félicitations et ses vœux de grand succès.

"Elle constitue" dit-il, "une des meilleures et toutes récentes preuves de l'importance que la communauté juive attribue à l'enseignement de la langue française à ses coreligionnaires, et de la sincérité de ses sentiments envers le Québec". Le Dr. François Cloutier poursuivit :

* * *

"C'est avec un très grand plaisir que j'ai accepté l'invitation de votre Président de prendre la parole au cours de la Conférence Régionale du Congrès Juif Canadien. Ce plaisir est d'autant plus grand que je compte de nombreux amis personnels dans la communauté juive montréalaise et qu'à titre de fonctionnaire international, j'ai eu l'occasion, il y a plusieurs années, de collaborer étroitement avec plusieurs organismes juifs d'entraide et d'assistance. J'ai également été chargé d'une mission en Israël, laquelle m'a permis de me sensibiliser aux problèmes de ce jeune État où se vit, tant sur le plan politique que sur le plan sociologique, une expérience fascinante.

"Vous avez choisi comme thème de votre conférence: L'examen de la présence juive au Québec d'aujourd'hui. Permettez-moi de vous en féliciter vivement. Ce choix témoigne d'un réalisme et d'une conscience avisée de l'évolution historique de notre société. Il me semble qu'il appartient à chaque groupe ethnique qui forme la mosaïque culturelle québécoise, plus particulièrement sur l'Île de Montréal, de se définir par rapport à la majorité francophone. D'ailleurs, il n'y a, en ce qui concerne votre communauté, rien de très nouveau dans cette démarche. Est-ce que vous ne vous êtes pas penchés sur ce problème depuis le tout début de ce que l'on a appelé "La Révolution Tranquille", c'est-à-dire depuis que le Québec s'est mis à bouger et a voulu assumer son destin?"

"Je n'ignore pas que la très grande majorité, sinon la totalité des Juifs

(Lire la suite à la page 5)



Photo prise lors du déjeuner à l'occasion de la Conférence du Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, en l'Hôtel Reine Elizabeth le 28 Janvier, représentant l'aile droite de la table d'honneur où l'on reconnaît notamment à partir de la droite, Mme I. Gertsman, Présidente; l'Hon. Dr. François Cloutier, Ministre de l'Éducation du Gouvernement du Québec; Me Murray B. Spiegel, C.R., Président de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien; M. Sol Kance, Président National du Congrès Juif Canadien, entourés de nombreuses hautes personnalités de la communauté juive.

il considéra et exposa avec une profonde expérience et sagesse, les problèmes qui se sont posés et qui se posent encore à la communauté juive du Québec — s'élevant à environ 130.000 âmes dont 125.000 à Montréal — et

EDITORIAL . . .

de son collègue l'Hon. Dr. François Cloutier, combien la communauté juive du Québec est bien placée pour comprendre et collaborer avec ferveur aux aspirations du peuple québécois français, car dit-il, les Juifs de par le monde ont eu le même problème depuis des millénaires: celui de la survie de leur culture et de leur langue.

(Suite de la page 3)

Montréalais comprennent l'importance pour leur communauté de s'intégrer le plus étroitement possible à la vie québécoise. Aussi, n'aurais-je point l'intention de préjuger des conclusions de votre rencontre. Je me contenterai de quelques commentaires sur deux points susceptibles d'apporter un certain éclairage à vos discussions: la place des Juifs dans notre système scolaire et la question linguistique au Québec.

Le système scolaire

"L'organisation du système scolaire sur l'île de Montréal vous est suffisamment connue pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir. En fait, elle marquait jusqu'à récemment, par rapport au reste du territoire québécois, un retard considérable. Ce retard se traduisait par l'existence de trente-trois (33) commissions scolaires de taille inégale, par des écarts de clientèle considérables, par la disparité et l'illogisme de l'effort fiscal, par des difficultés administratives constantes et par l'absence d'une véritable démocratie pour une grande partie de l'ensemble. La conséquence la plus grave de cet état de faits se faisait sentir au niveau des services scolaires lesquels étaient forcément de qualité inégale.

"Une autre conséquence qui vous concerne directement était la place qui vous était faite, laquelle était pour le moins ambiguë. Considérés comme neutres sur certaines parties du territoire Montréalais, comme protestants sur d'autres parties, vous n'aviez pas le droit de vote là où il existait et ne pouviez, l'auriez-vous souhaité, vous présenter au titre de commissaire. Des arrangements ad hoc faisaient qu'il vous était possible d'envoyer vos enfants dans le secteur public sous l'égide du PSBGM, tout en maintenant par un régime particulier d'association, un certain nombre d'écoles privées. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il s'agissait là d'un régime plus ou moins satisfaisant. Il s'agissait également d'un régime qui vous orientait de par la force des choses vers le secteur anglophone de notre système d'éducation, et non, comme peut-être certains d'entre vous l'auraient souhaité, vers le secteur de la majorité, c'est-à-dire le secteur francophone. Les Juifs sépharades d'expression française, qui spontanément auraient opté pour le secteur francophone, en ont particulièrement souffert.

"La loi pour favoriser le développement scolaire sur l'île de Montréal dite Loi 71, apporte une amélioration con-

sidérable à un état de faits que tous déplorent depuis des années. Venue à la suite de deux rapports d'enquête, le Rapport Parent et le Rapport Pagé, à la suite aussi de deux essais infructueux de réorganisation: le projet de Loi 62 et le projet de Loi 28, la Loi 71 vise à démocratiser le système, à rationaliser l'administration, à effectuer une réforme de la fiscalité scolaire et à en arriver par étapes à une carte scolaire mieux équilibrée et plus logique. Pour ce faire, elle instaure immédiatement le suffrage universel — les élections auront lieu le 18 Juin de cette année sur tout le territoire Montréalais, — elle crée un conseil scolaire de dix-sept (17) membres, lequel vient d'être constitué sous sa forme provisoire, elle effectue un pré-regroupement en huit (8) commissions scolaires, six (6) catholiques et deux (2) protestantes et elle normalise l'effort fiscal de manière à assurer une péréquation des ressources indispensables à l'intérieur d'un système d'éducation. En somme, la Loi 71 poursuit les mêmes objectifs que les tentatives antérieures mais sans privilégier, d'emblée du moins, la solution de commissions scolaires unifiées et en demandant au milieu de définir lui-même sa carte scolaire définitive. C'est une approche à la fois souple et évolutive, laquelle si l'on en juge par le large consensus qu'elle a déterminé, paraît bien coller aux réalités Montréalaises.

"Quelle est dans ce contexte nouveau la situation faite aux Juifs? Elle est, vous en conviendrez, de beaucoup meilleure. La Loi 71 par son article 618 soustrait tout le territoire de l'île de Montréal de l'application des articles 574 à 580 de la Loi de l'instruction publique qui assimilait les Juifs aux Protestants pour fins scolaires. Les Juifs peuvent dorénavant choisir la commission scolaire qu'ils désirent et à l'intérieur de cette commission, soit protestante, soit catholique, ils jouissent du droit de vote et du droit d'éligibilité au titre de commissaire. C'est dire que les Juifs qui s'étaient vus privés jusqu'ici de droits fondamentaux tout en ayant l'obligation de contribuer par le produit de leurs taxes au fonctionnement du système scolaire, deviennent ce qu'ils auraient toujours dû être, c'est-à-dire des citoyens à part entière en matière scolaire.

"Cependant, la Loi 71 ne fait pas disparaître toute ambiguïté puisqu'elle maintient la division confessionnelle tout en garantissant la liberté religieuse à l'intérieur des écoles. Une évolu-

tion vers un système unifié de commissions scolaires, par exemple, permettrait de lever entièrement cette ambiguïté. Il reste que le progrès est appréciable. C'est ainsi qu'il a été évalué par vos représentants avec lesquels j'ai eu l'occasion de discuter de la Loi 71 et auprès desquels j'ai trouvé une excellente collaboration. Je vous souligne en passant que, de manière à tenir compte de la dimension juive dans notre système d'éducation, une des nominations gouvernementales au nouveau conseil scolaire, lesquelles viennent d'être annoncées, compte un Juif, M. Morton Bessner.

"Un mot maintenant à propos de vos écoles privées. Je sais jusqu'à quel point vous y êtes attachés et je suis de ceux qui croient à la très grande importance pour une communauté, quelle qu'elle soit, de maintenir ses traditions. La Loi 71 ne modifie en rien la situation à cet égard et ces écoles continuent d'être régies par la Loi des institutions privées. Même si le régime spécial d'association qui a prévalu temporairement est appelé à évoluer, les écoles privées continueront de bénéficier d'avantages certains. En fait, il y a peu de systèmes scolaires au monde qui tiennent autant compte du secteur privé que le système québécois, ne serait-ce que par l'importance de ses subventions.

"A ce propos, j'aimerais rappeler une politique sur laquelle j'ai beaucoup insisté alors que j'étais Ministre de l'Immigration. Cette politique permet à certaines écoles ethniques, surtout de niveau élémentaire de bénéficier de reconnaissance pour fins de subventions, alors que normalement ce niveau n'en reçoit pas. Il y a une condition, c'est de donner au français comme langue d'enseignement une importance de plus en plus grande suivant certaines étapes à être déterminées. Une telle politique d'incitation s'applique actuellement à une école grecque, l'Ecole Socrates ainsi qu'à la toute récente Ecole Juive Maimonide. Cette dernière vient d'être reconnue d'intérêt public.

"A la lumière de tous ces développements, je souhaite que des liens beaucoup plus étroits se créent entre francophones et juifs dans le domaine de l'enseignement. Les obstacles qui traditionnellement ont orienté les Juifs vers le secteur anglophone, obstacles juridiques surtout, sont maintenant disparus. Je crois qu'il convient que vous en teniez compte dans vos réflexions. Il n'est pas exagéré de dire que, grâce à la Loi 71, une ère nouvelle

(Lire la suite à la page 6)

LES JUIFS AU QUÉBEC . . .

(Suite de la page 5)

s'annonce sur l'Île de Montréal. Les difficultés ne manqueront pas mais il reste que, pour la première fois, une collaboration en profondeur, entre divers groupes ethniques du milieu, pourra s'instaurer.

La question linguistique

"Quelques remarques maintenant sur la question linguistique. N'est-elle pas indissociable de toutes discussions sur l'organisation scolaire? La Loi 71, Loi d'ordre administratif, n'avait pas à considérer ce point particulier. Ceci ne signifie pas qu'il ne revête pas la plus grande importance et qu'il ne doit pas faire l'objet de solutions.

"Mon propos, aujourd'hui, n'est pas de vous entretenir d'une politique linguistique précise. Il serait prématuré de le faire au moment où le Gouvernement vient à peine de recevoir le rapport de la Commission Gendron. Ce rapport sera rendu public d'ici trois mois. Le temps nécessaire pour le mettre en forme, le traduire et l'imprimer. Même si, comme tous les rapports de commission d'enquête il ne lie pas le Gouvernement, il constituera certainement un élément majeur dans l'élaboration d'une politique d'ensemble. Je souhaite, pour ma part, qu'il soit l'objet d'un débat public, vaste et objectif, de manière à ce que toutes les couches de la population québécoise soient sensibilisées à l'importance d'une action collective en matière linguistique.

"La question linguistique en soi suscite de telles émotions, comporte de tels enjeux, qu'il est extrêmement important d'agir en pleine connaissance de cause. Le Gouvernement a donné depuis deux ans et demi de nombreux exemples de sa volonté d'intervenir et également de la pondération qu'il avait l'intention de manifester dans la recherche de solutions compatibles avec les meilleurs intérêts de la majorité et les droits des diverses minorités. C'est sur ce point que je désire insister aujourd'hui. Je suis convaincu qu'il est possible de trouver des formules susceptibles d'emporter l'adhésion de la majorité de la population québécoise tout en permettant d'atteindre l'objectif que personne ne nie maintenant, c'est-à-dire la nécessité de renforcer le français au Québec.

"La communauté juive, peut-être plus que toutes autres, se doit de comprendre cette nécessité. N'a-t-elle pas eu elle-même à lutter constamment, non seulement pour sa survie, mais aussi pour le respect de ses droits? Or, à un certain point de vue, les cana-

"L'Exécution d'un Mandat"

par M. MURRAY B. SPIEGEL, C.R.

Président de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien

Lors de l'inauguration de l'Assemblée Régionale tenue dans la matinée dans le Grand Salon de l'Hôtel Reine Elizabeth, le Dimanche 28 Janvier, et ensuite au cours du déjeuner et en présence de l'Hon. Dr. François Cloutier, Ministre de l'Éducation, et de l'Hon. Dr. Goldbloom, Ministre d'État Responsable de la Qualité de l'Environnement du Gouvernement du Québec, et devant une assistance évaluée à plus de 600 personnes, Me Murray B. Spiegel, C.R., fit un vibrant exposé en langue française et anglaise, des travaux et de la philosophie du Congrès Juif Canadien.

"La communauté juive entend fermement remplir son rôle dans l'affermissement de la langue et la culture françaises dans la Province du Québec et d'en constituer ainsi une partie intégrante, en contribuant à la réalisation de ce but et en mettant en oeuvre ce qu'elle possède de meilleur dans sa compétence," déclara M. Murray B. Spiegel, C.R., Président de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien, au cours de son rapport présidentiel.

* * *

"Nous sommes, dit-il, parfaitement sensibles et conscients des forces qui interviennent dans les changements dominants qui s'opèrent actuellement dans la vie du Québec.

Nous sommes parfaitement conscients du fait que le Québec francophone entend redresser les injustices auxquelles il a été soumis durant plusieurs années.

diens-français se trouvent dans une situation analogue, formant une enclave francophone à l'intérieur d'un continent où prédomine et continuera de prédominer l'anglais.

"Je me plais de souligner le fait que votre communauté est peut-être la plus bilingue des communautés ethniques au Québec. Peut-être faut-il y voir la conséquence d'une longue cohabitation, puisque les Juifs ont constitué les premiers immigrants au Canada. Par delà cette raison historique, je crois qu'il y a, depuis quelques années, une prise de conscience du fait français au Québec et une option délibérée d'en

(Lire la suite à la page 7)

Nous sommes également avertis du fait que le Canada français prend conscience de ses forces et est préoccupé par le fait que sa culture se soit affaiblie, entouré comme il est, par un continent d'expression anglaise.

Nous reconnaissons donc qu'il est alarmant que cet affaiblissement du français, à moins qu'il ne soit enrayé, n'entraîne la disparition inévitable de la culture et de la langue française au Québec. En conséquence, des mesures doivent être prises afin de faire face à ce danger et la communauté juive entend y collaborer.

La communauté juive est essentiellement une communauté bilingue, dit M. Spiegel, C.R., et pense que le bilinguisme et le multiculturalisme constituent le fondement véritable sur lequel un Québec parfaitement viable et fort, devrait être construit.

En accord avec ces idées, le Congrès Juif Canadien favorisa l'établissement d'un système scolaire uniforme à Montréal, avec des options linguistiques offertes à tous les parents.

Le Congrès Juif Canadien est satisfait du fait "dit M. Murray B. Spiegel, C.R., "que la Loi No. 71 introduisit le suffrage universel, bien qu'il éprouve des appréhensions au sujet de certains aspects légaux qui n'ont pas été pris en considération et desquels des problèmes pourraient découler, si quelqu'un contesterait la validité de quelques dispositions de la dite loi.

Aussi est-ce avec plaisir que nous avons pris acte que la Commission Scolaire des Ecoles Protestantes avec laquelle la communauté juive a toujours eu des rapports cordiaux en ce qui concerne l'éducation de nos enfants, accepta le principe du suffrage universel et ne le contestera pas.

Nous espérons donc que l'époque de la discrimination contre les Juifs par la négation de leur droit de vote aux élections des commissions scolaires, a pris fin," dit M. Spiegel, C.R.

"Aussi, avons-nous exprimé au Gouvernement du Québec nos remerciements pour avoir promulgué cette loi et avoir nommé un Juif — M. Morton Bessner — en qualité de membre du Conseil Scolaire de l'Île de Montréal."

* * *

"Nos énergies sont dirigées vers l'affermissement de la vie juive dans

(Lire la suite à la page 7)



Photo prise lors du déjeuner à l'occasion de la Conférence du Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, en l'Hôtel Reine Elizabeth le 28 Janvier, représentant l'aile gauche de la table d'honneur où l'on reconnaît notamment à partir de la gauche: l'Hon. Dr. Victor Goldbloom, Ministre d'Etat Responsable de la Qualité de l'Environnement du Gouvernement du Québec; M. David Ephrati, Consul Général d'Israël; Son Honneur le Juge Harold Lande, Vice-Président National du Congrès Juif Canadien, entourés de nombreuses hautes personnalités de la communauté juive.

LES JUIFS AU QUÉBEC . . .

(Suite de la page 6)

tenir compte. Sans doute n'est-il pas exagéré de prétendre que la collectivité juive est une des plus réceptives, sinon la plus réceptive de ce point de vue. Jusqu'à quel point l'afflux récent de plusieurs milliers de juifs francophones a-t-il influé sur cette attitude positive? Je ne saurais l'affirmer mais c'est sans doute un facteur important. Pour ma part, je m'en réjouis.

CONCLUSION

"Je ne tirerai pas de conclusion de ces quelques remarques que j'ai voulu brèves. S'il doit y en avoir une, elle doit venir de vous. D'ailleurs, le simple fait que vous vous interrogez sur votre présence au Québec manifeste que vous faites intégralement partie de la société québécoise. Celle-ci, j'en suis profondément convaincu est promise, malgré quelques soubresauts récents, à un brillant avenir. Sans doute, continuera-t-elle de s'affirmer vigou-

reusement sur le plan culturel; sans doute, évoluera-t-elle vers une autonomie de plus en plus grande. Cependant, cette évolution est parfaitement compatible avec l'appartenance à l'ensemble canadien et demain, à un fédéralisme qui, de par la force des choses, devra être de plus en plus décentralisé. Elle doit se faire non seulement de par la volonté de la majorité mais également de tous les groupes qui constituent le Québec moderne".

M. le Dr. François Cloutier termina son allocution en ces termes:

"Je veux vous saluer par une parole millénaire qui vous appartient, mais qui depuis quelques années a pris un sens universel de plus en plus profond" "CHALOM"

A ces mots toute la salle, debout, fit une ovation frénétique au Dr. François Cloutier, qui remerciait du geste, visiblement ému.

notre communauté, l'éducation juive, les relations communautaires, les services communautaires, les affaires religieuses, la jeunesse et plusieurs autres domaines.

Nous sommes profondément intéressés au bien-être de l'Etat d'Israël et nous adressons nos souhaits les plus chaleureux aux dirigeants de cet Etat à l'occasion de son 25ème anniversaire.

Nous travaillons très étroitement avec la Fédération Sioniste Canadienne. Nous possédons des relations très liées avec l'Association des Oeuvres de Charité de la Communauté Juive de Montréal, et avons un Comité conjoint sur l'éducation.

Nous oeuvrons également de concert avec la B'nai B'rith et possédons avec elle un comité conjoint sur les relations communautaires, comme aussi nous sommes en collaboration continue avec le Comité Juif du Travail."

Me Murray B. Spiegel, C.R., "tint à exprimer l'anxiété de la communauté juive non seulement du Québec, mais de tout le Canada et du monde entier en ce qui concerne le sort déplorable des Juifs en Union Soviétique, en Syrie et en général dans les pays arabes, notamment en ce qui concerne le harcèlement continu et l'injustice qui frappe les Juifs d'Union Soviétique lorsqu'ils expriment le droit incontestable et millénaire qu'ils possèdent, de vouloir émigrer en Israël.

* * *

D'une manière plus spéciale, Me Murray B. Spiegel, C.R. tint à relever "que la communauté juive du Québec ne pouvait concevoir que le Gouvernement du Québec pût, ainsi que certaines associations le lui demandent, faire du français, d'une manière législative et coercitive, l'unique langue officielle du Québec.

C'est dit-il, par l'incitation, la compréhension mutuelle, la bonne volonté réciproque que le français deviendra de plus en plus la langue du Québec, sans pour cela tomber dans l'obligation de l'imposer législativement.

La communauté juive du Québec possède déjà, dit-il, 25.000 francophones dont la langue maternelle est le français, et 40% de la population juive québécoise est bilingue.

Aussi, rendit-il hommage à l'expression spectaculaire de l'intérêt que la communauté juive porte à la langue française, qui s'est concrétisé par la création de l'Ecole Maimonide, école

(Lire la suite à la page 8)

Congrès Juif Canadien, Région de l'Est Bilan de ses Activités

par le Dr. S. LEWIN, Directeur Exécutif

Le bilan des activités de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien ne serait pas complet s'il aurait été limité seulement à ses réalisations.

"En vue de pouvoir apprécier la position du Congrès Juif Canadien et de la communauté juive canadienne, il est également important de réaliser quels sont les principes directeurs de ces activités," déclara le Dr. Samuel Lewin lors de l'ouverture de la session de la Conférence, tenue en l'Hôtel Reine Elizabeth le Dimanche 28 Janvier.

La communauté juive n'est pas homogène. Elle comprend de nombreuses opinions.

"Le Congrès Juif Canadien n'a jamais entendu aboutir à une uniformité de pensée et même à une réglementation de la pensée au sein de la communauté juive," déclara M. Lewin.

"Les Juifs participent à la vie publique au Québec en tant qu'individus juifs et non en tant que groupe, et ils font pratiquement partie de tous les mouvements politiques légitimes; mais il existe certaines questions qui sont tellement fondamentales qu'il ne peut y avoir aucune différence d'opinion à leur sujet.

Nous sommes profondément attachés à tous les principes de la démocratie.

Les principes essentiels de la démocratie écartent toute coercition et tout partage des citoyens en groupes et en catégories.

Nous sommes préoccupés et désirons être assurés, que le Québec continuera toujours à être le bastion de la démocratie, dans le sens que tous les changements futurs au Québec, seront dirigés seulement vers l'affermissement de ce concept démocratique et non vers son amoindrissement et son affaiblissement."

* * *

"Le Congrès Juif Canadien est le porte-parole de la communauté juive du Québec.

Il agit en tant que centre de la communauté et son action coordinatrice s'exerce particulièrement dans chaque domaine d'intérêt communautaire.

Les efforts du Congrès sont dirigés vers la sauvegarde de la position des Juifs dans le système éducatif et légal au Québec et vers la promotion de l'idée d'une éducation juive universel-

le, pour laquelle le congrès agit conjointement avec l'Association des Oeuvres de Charité de la Communauté Juive de Montréal.

Le Congrès a accueilli avec satisfaction, dit le Dr. Lewin, la Loi No. 71 et est reconnaissant au Gouvernement du Québec, d'avoir établi le suffrage universel dans l'élection des commissaires scolaires et d'avoir nommé un représentant de la communauté juive, Me Morton Bessner, tel que suggéré par le Congrès, au sein du Conseil Scolaire de l'Île de Montréal.

* * *

Le Congrès est préoccupé et craint, que les dispositions de la Loi No. 65 sur les services sociaux et de bien-être, n'éliminent un certain nombre d'institutions juives établies dans ce domaine avec beaucoup d'endurance, de persévérance et de sacrifices, par des générations entières de Juifs au Québec.

* * *

Le vrai défi qui se pose à une société démocratique en matière de droits linguistiques, est d'adopter les moyens aptes à donner au Canada français la possibilité de réaliser ses aspirations légitimes, sans porter atteinte aux droits des citoyens qui ne sont pas canadiens-français.

Nous sommes profondément préoccupés par l'abrogation suggérée de la Loi No. 63 qui garantit la liberté du choix des parents de la langue d'instruction de leurs enfants, et nous pensons que si ces rumeurs sont exactes, nous sommes en voie de succomber à l'erreur de créer des distinctions entre les différents groupes de résidents.

Nous soutenons, que les fondements de la démocratie exigent qu'il n'y ait point de distinction fondée sur l'origine ethnique ou la langue maternelle de l'individu.

Nous sommes à connaissance que le Gouvernement du Québec éprouve des réserves au sujet de cette politique, en vertu du principe, qu'il possède une responsabilité spéciale afin d'assurer le développement de la culture française en Amérique du Nord, et spécialement au Québec, et nous savons aussi, que cette politique du Gouvernement du Québec, n'implique pas une discrimination contre n'importe quel autre groupe.

D'autre part, nous pensons sincèrement que les principes des Droits de l'Homme et toutes les applications qui en découlent, devraient faire l'objet d'un Code complet sur les Droits de l'Homme, soutenu par une Commission des Droits de l'Homme, appelée à l'appliquer et à ne point le laisser, telle une simple déclaration statutaire sans sanctions.

Le Dr. Samuel Lewin s'étendit également sur les questions de l'éducation des Juifs, écoles diurnes juives, le judaïsme syrien, le judaïsme soviétique, Israël, les affaires religieuses, des Provinces de l'Atlantique, les communautés juives dans la Province de Québec, et ainsi procéda à une revue complète et réaliste des activités du Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, qu'il dirige."



M. Joseph Nuss, Président du Département Français du Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, s'adressant à l'Assemblée Plénière sur le sujet du "Fait Français" et des "Juifs au Québec", lors de la Conférence Régionale en l'Hôtel Reine Elizabeth le 28 Janvier.

UN MANDAT . . .

(Suite de la page 7)

française juive, oeuvre de l'Association Sépharade Francophone appuyée par le Congrès Juif Canadien.

Cette école est déclarée d'intérêt public par le Gouvernement du Québec.

D'autres écoles communautaires juives désirent également adopter le français comme langue première d'enseignement et cela librement et non point par obligation et coercition législatives.

Telle est la voie, conclut M. Murray B. Spiegel, C.R. que la communauté juive du Québec entend suivre: celle de la compréhension et de la collaboration sincère entre québécois juifs et québécois français."

Contribution du Congrès Juif Canadien à l'Évolution des Droits de l'Homme au Québec et au Canada

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le Congrès Juif Canadien publie depuis 1945 une étude annuelle sur les "Libertés et Droits Fondamentaux au Canada".

Ce travail, d'abord initié par feu le Dr. Manfred Saalheimer, est poursuivi depuis 1967 par Me V. M. H. Rodriguez, L.L.L. Sorbonne — Congrès Juif Canadien.

Cette étude publiée actuellement en anglais et en français, est distribuée gracieusement à raison de 1500 exemplaires, aux Ministères, Administrations, Universités, Ambassades, O.N.U. et Organisations nationales et internationales à travers le Canada et à l'étranger.

Ce "modeste" travail fut soumis à l'Hon. Robert Bourassa, Premier Ministre du Québec, dont nous reproduisons ci-bas la lettre d'appréciations du 16 Janvier 1973.

Nous mentionnons également ci-après les textes de lettres reçues d'autres



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
LE PREMIER MINISTRE

Le 16 janvier 1973

Cher monsieur Rodriguez,

J'accuse réception de votre lettre du 2 janvier 1973 ainsi que des documents qui l'accompagnaient pour lesquels je vous remercie.

J'ai parcouru avec intérêt le rapport sur les "Libertés et Droits fondamentaux au Canada" pour la période se terminant le 31 décembre 1971. Ce travail représente, à mon avis, plus qu'une modeste contribution à l'évolution des Droits de l'Homme au Québec et au Canada.

Je me permets de faire tenir copie de ce rapport du Congrès Juif Canadien à mon collègue le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, c. r.

Veuillez agréer, cher monsieur Rodriguez, l'expression de mes sentiments distingués.

Robert Bourassa

personnalités:

Traduction: Je vous remercie profondément pour votre dernière publication "Libertés et Droits Fondamentaux au Canada 1971". Ceci constitue un travail de références très utile et c'est avec plaisir que je constate que quelqu'un au Canada prend la peine de poursuivre ces études."

(M. Walter S. Tarnopolsky, Vice-Président (Affaires Académiques), Université de York, Ontario).

Traduction: "Ceci constitue un travail de très grande valeur et même au premier coup d'oeil, indique l'immense travail que vous avez dû y dédier. Ce volume fournira une excellente référence dans nos dossiers destinés aux affaires publiques et aux droits de l'homme, et nous sommes en conséquence très certainement vos débiteurs."

(M. Harry A. Renfree, Ministre Exécutif de l'Union Baptiste du Canada de l'Ouest).

Traduction: "Depuis plusieurs années, dans les lointaines années 1940 et 1950, j'étais étroitement associé aux travaux du Dr. Manfred Saalheimer, et j'ai toujours fait un usage extensif de ces rapports extraordinaires."

(M. J. R. Kidd, Professeur d'Éducation des Adultes, Institut d'Ontario pour les Études en Éducation).

Texte original français: "Le traitement accordé à la législation du Nouveau Brunswick, plus particulièrement au Code des droits de l'homme, m'a beaucoup impressionné et je veux vous remercier pour cet article intéressant.

"Par votre lettre, qui accompagnait cette publication, j'apprends que des copies de la publication sont disponibles en français. J'apprécierais beaucoup en recevoir une copie."

(M. J. Philippe Morneault, Officier, Commission des Droits de l'Homme, Frédéricton, N.B.)

Traduction: "Ce rapport fera l'objet de références futures pour notre Bibliothèque Légale."

(M. W. H. Montgomery, Division des Conseils Légaux, Département des Affaires Extérieures du Canada).

Traduction: "De la part du Dr. Roth, je vous écris afin de vous remercier pour lui avoir adressé une copie de "Libertés et Droits Fondamentaux au Canada 1971" que, j'en suis sûr, il étudiera avec intérêt."

(Dr. S. J. Roth, Directeur Exécutif, Institut des Affaires Juives de Londres).

" ISRAËL "

par le Consul Général d'Israël à Montréal
M. DAVID EPHRATI

Toujours, lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence Régionale du Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, dans le Grand Salon de l'Hôtel Reine Elisabeth, M. David Ephrati, Consul Général d'Israël, présenta les vœux du Gouvernement d'Israël à la communauté juive du Québec à l'occasion du 25ème anniversaire de la création de l'Etat d'Israël.

Nous donnons ci-bas le texte des principaux passages du discours de M. Ephrati, qui par ses vues larges et ses déclarations franches, revêt une importance exceptionnelle:

"C'est avec une émotion toute spéciale que je prends la parole aujourd'hui parce que votre réunion se tient

en une période toute particulière et importante dans l'histoire juive: l'année du 25ème anniversaire du rétablissement de l'Etat d'Israël.

"Israël, par le travail ardu et le courage de la détermination de son peuple et avec l'aide généreuse du monde juif — de vous — a été capable de consolider sa position géo-politique et de se développer dynamiquement à un niveau jamais atteint.

"Au cours de cette période, la population d'Israël s'éleva de 900.000 âmes à plus de trois millions, y compris l'absorption d'un demi million d'immigrants.

"L'analphabétisme a été complètement éliminé et aujourd'hui plus de

40.000 étudiants suivent les cours de six universités modernes.

"L'agriculture juive a fait d'un désert, un jardin.

"La production industrielle s'est accrue de 12 fois ce qu'elle était il y a 25 ans et l'exportation s'est accrue pendant la même période de 40 fois.

"Nous avons été forcés à nous défendre en trois guerres injustes qui n'avaient d'autre but que d'exterminer le peuple israélien et effacer Israël de la carte du monde.

"Ce sont là les déclarations officielles de nos voisins ennemis.

"Nous avons toujours déclaré et répété que point n'est notre intention de maintenir les lignes, que nous défendons aujourd'hui et nous attendons avec espoir, de nos voisins arabes, un signe manifestant leur bonne volonté de négocier, sans conditions préalables, une solution partielle ou totale. C'est par un tel règlement, uniquement, qu'ils peuvent obtenir des avantages et qui apportera la paix tellement attendue au Moyen-Orient et par ses peuples. Mais tant que nos voisins s'entêteront à refuser d'initier des négociations directes, cela voudra dire qu'avec leur manque absolu de réalisme, ils ne sont pas encore prêts à accepter la présence israélienne souveraine; bien plus qu'ils continuent toujours à espérer de pouvoir réaliser leur solution, qui est celle d'effacer Israël de la carte du monde.

"Incapables de réaliser ces buts par la force, ils ont transféré leur guerre, avec l'assistance de leurs alliés, sur des terrains qu'ils estiment plus aisés; les Nations-Unies, les organisations internationales, le continent africain et le terrorisme.

"Ils ont été capables d'atteindre certains succès partiels, mais malgré ceci, ils sont toujours incapables d'isoler Israël du reste du monde.

"Les derniers voyages effectués par notre Premier Ministre Mme Golda Meir, à Rome, Paris et Genève, et ses prochaines rencontres avec le Président Nixon des Etats-Unis, sont la preuve tangible du respect dont jouit Israël.

"La première rencontre d'un Premier Ministre israélien avec le St-Père le Pape de l'Eglise Catholique Romaine, représente dans ce contexte, par lui-même et sans aucun doute possible, un grand événement historique.

* * *

"Mais notre problème de base demeure la solution du conflit israélo-arabe.

(Lire la suite à la page 11)

LE TRES HON. LESTER B. PEARSON N'EST PLUS



Le Très Hon. Lester B. Pearson entouré des dirigeants du Congrès Juif Canadien en 1966

* * *

M. Sol Kance, Président du Congrès Juif Canadien, déclara à l'occasion du décès du Très Hon. Lester B. Pearson.

"Le Congrès Juif Canadien, au nom de la communauté juive du Canada, exprime sa très profonde sympathie à la famille de feu le Très Hon. Lester B. Pearson, et rappelle que ses services de toute une vie doivent représenter pour tous les hommes de bonnes volonté à travers le monde, une leçon à suivre.

"La communauté juive canadienne reconnaît M. L. B. Pearson tel l'un des architectes du plan de création de l'Etat d'Israël. Elle a également de profondes raisons de rappeler la sympathie de M. Pearson envers le sort des communautés juives qui cherchaient asile en tant que victimes de guerre.

"Les contributions exceptionnelles de M. L. B. Pearson constitueront un permanent hommage à la mémoire de ce Grand Canadien et Homme International."

A MONTRÉAL: ESTHER MARKISH, VEUVE DU GRAND POÈTE YIDDISH PERETZ MARKISH, RESCAPÉE DE RUSSIE

Plus de mille Montréalais prirent part à un vaste ralliement communautaire, venu à la rencontre de Mme Esther Markish, avant la clôture des travaux de la Conférence de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien, tenue en l'Hôtel Reine Elizabeth le 28 Janvier.

La communauté juive avait été invitée à se réunir autour de Mme E. Markish en une manifestation de solidarité avec les Juifs d'Union Soviétique et de sympathie envers Mme E. Markish.

Mme Esther Markish, veuve du grand poète et écrivain Yiddish, Peretz Markish, qui fut assassiné avec d'autres intellectuels juifs sur l'ordre de Staline en 1952, vient d'émigrer tout récemment d'Union Soviétique et après plusieurs années de harcèlements et de persécutions, s'est installée enfin en Israël. De passage à Montréal, elle fit la description des persécutions qu'elle subit en Union Soviétique durant les dernières décades.

Décrivant la manière dont elle dut enfouir les manuscrits de son mari après son arrestation, elle déclara: "N'est-ce point symbolique que les manuscrits de mon époux alors âgé de 40 ans, durent être sauvés par sa famille d'une inévitable et barbare destruction. . . et furent ensevelis sous une terre étrangère et inamicale où nous avions pourtant été durant 2.000 ans les hôtes . . . et pas toujours les bienvenus. Cette poésie obtint en Israël un renouveau de vie; là où ce poète juif fut empêché de s'y rendre et y trouver la paix éternelle".

Mme Markish poursuivit et transmit un message du Prof. Alexander Lermer, militant soviétique de renommée mondiale, arrêté, démis de toutes ses fonctions et actuellement sans emploi, alors qu'il lutte toujours afin d'obtenir un visa de sortie d'URSS pour se rendre en Israël.

"Moi et mes amis rêvons du jour heureux où avec nos familles nous pourrions poser le pied sur la terre de notre patrie. Nous serons alors une des pierres du foyer où juifs soviétiques, canadiens et français tous juifs, constituerons un seul foyer et nous nous sentons prêts à prendre part à l'édification de ce foyer. Moi en tant qu'homme de science, je tiens à poursuivre mes activités scientifiques pour le

bien-être de l'humanité. Et en tant que Juif je désire accomplir cette oeuvre en Israël. Ceci est mon droit. Je lutterai pour ce droit jusqu'à la victoire".

Mme Esther Markish, militante soviétique après avoir été condamnée avec son fils David à dix ans de "camp de travail" en Sibérie, parce que Juifs, accomplit en ce moment une tournée dans les villes canadiennes du 26 janvier au 20 Février. Les villes comprises dans son itinéraire sont Montréal,

"ISRAËL" . . .

"Cette solution devra, sans contestation possible, donner à Israël des frontières sûres et reconnues et également fournir un règlement au problème des réfugiés arabes.

"Ceci constitue une nécessité, tant du point de vue humain que du point de vue politique.

"Sans attendre plus longtemps et devant la mauvaise volonté des pays arabes, Israël a agi unilatéralement et avec succès afin de résoudre le problème des réfugiés dans les régions administrées: des camps de concentration arabes ont été liquidés et les réfugiés ont été rétablis dans leur dignité humaine et leurs droits humains en leur fournissant du travail et en les intégrant dans le cycle d'une vie normale, en leur fournissant le logement qu'ils n'ont jamais connu auparavant, alors que tout ceci aurait pu être fait pour eux par leurs frères arabes.

"Mais ceux-ci refusèrent toujours, malheureusement, de prêter la moindre attention à leurs réfugiés, qu'ils ont toujours considérés comme un argument politique plutôt que comme des êtres humains.

"Une paix négociée fournira une solution à ce problème et Israël contribuera certainement à compenser les Palestiniens pour la perte de leur propriété ainsi que cela a déjà eu lieu pour les arabes de Jérusalem.

* * *

"Jamais il ne fut dans notre philosophie et dans nos aspirations de créer un problème des réfugiés arabes.

"Longtemps avant l'établissement de l'Etat d'Israël, les dirigeants sionistes travaillèrent sur le problème moral, politique et humain, afin de réaliser les objectifs du sionisme en coopération et compréhension avec les arabes.

Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Régina et Vancouver.

Coordonné par le Comité National d'Aide au Judaïsme Soviétique, le programme des déplacements de Mme Esther Markish est établi par les membres locaux de ce Comité.

Présentée par M. Gérard N. F. Charness, Président du Comité de Direction de Montréal du Comité d'Action d'Aide au Judaïsme Soviétique, Mme Esther Markish fut accueillie par M. Sydney H. Harris, C.R., Président du Comité National d'Aide au Judaïsme Soviétique et le Prof. Arthur Lermer, Président National du Comité de Langue Yiddish.

(Suite de la page 10)

"Toutes nos tentatives furent rejetées par l'intransigeance arabe.

"Même durant la guerre d'indépendance, ils refusèrent notre offre de demeurer et de vivre avec nous. Ils quittent leurs maisons et furent les victimes des appels et des promesses de leurs dirigeants, qui leur assurèrent qu'ils reviendraient en Israël avec les armées arabes victorieuses, afin de prendre possession des propriétés juives et d'exterminer le peuple juif d'alors, femmes, enfants et vieillards.

"Les arabes créèrent de leurs mains le problème des réfugiés.

"C'est d'ailleurs également de leurs propres mains, qu'ils créèrent leurs défaites et la situation dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui.

"La solution au problème arabe, ne sera jamais obtenue par une guerre renouvelée ou par des actes de terrorisme.

"Uniquement et seulement, une paix réelle, franche, sincère et durable dans le Moyen-Orient, est la réponse à cette question.

* * *

"Avant de terminer, permettez-moi de dire quelques mots à votre sujet: Juifs qui vivez dans la Diaspora. Il existe un lien intime entre le sort juif de la renaissance d'Israël et le sort de la Diaspora. Israël est important pour la Diaspora et vice-versa, au point que si j'emploie les deux termes, Israël et Diaspora, je le fais uniquement aux fins d'une distinction technique, car en vérité nous ne formons qu'un.

"Qui étions-nous, nous autres majorité d'israéliens, sinon des Juifs ayant été auparavant des membres, souvent persécutés, de la Diaspora.

"Le réveil récent du judaïsme soviétique est la preuve de notre opposi-

(Lire la suite à la page 12)

Inauguration Officielle de l'Ecole Maimonide



Photo prise lors de l'inauguration officielle de l'Ecole Maimonide, représentant la salle ainsi que l'estrade d'honneur où l'on reconnaît au centre l'Hon. Dr. François Cloutier, Ministre de l'Éducation du Québec, entouré des représentants de l'Association Sépharade Francophone, du Ministère de l'Éducation et de la Commission Scolaire des Ecoles Catholiques. À gauche du Dr. Cloutier, l'on reconnaît le Dr. Jean-Claude Lasry, Ph.D., Président de l'A.S.F. et au microphone M. Elias Malka, précédent Président de l'A.S.F. et Président de l'Ecole Maimonide.

Dans son allocution prononcée lors du déjeuner, en l'Hôtel Reine Elizabeth, en sa qualité d'orateur invité et devant une assistance évaluée à plus de 600 personnes, M. le Ministre de l'Éducation l'Hon. Dr. François Cloutier, fit l'éloge de l'Ecole Maimonide, fondée par l'Association Sépharade Francophone avec l'appui officiel du Congrès Juif Canadien et du Gouvernement du Québec.

Le Dr. François Cloutier déclara à ce propos que cette Ecole "était la preuve tangible de la compréhension de la communauté juive de Montréal, qui désire faire de la langue française sa langue prioritaire au Québec."

Aussi, ajouta-t-il, l'Ecole Maimonide était désormais déclaré "d'intérêt public."

* * *

M. Elias Malka, Président de l'Ecole Maimonide et précédent Président de l'Association Sépharade Francophone, prononça une allocution de bienvenue adressée au Ministre, le 3 Décembre 1972 lors de l'inauguration officielle, et manifesta la reconnaissance de la communauté sépharade francophone de Montréal envers le Ministère de l'Éducation du Québec et la Commis-

sion des Ecoles Catholiques qui permirent par leur collaboration sincère, de créer cette école qui, aujourd'hui, est une réalité.

Cette école, dit-il, "affirmera l'identité juive sépharade. Le cycle du judaïsme hispanisant étant accompli, nous ne pouvons en aucune manière subir la mutation qui nous fait perdre notre identité sépharade.

"L'Ecole Maimonide, école de langue française, répond non seulement à l'évolution de notre société, mais encore permet la progression harmonieuse de notre jeunesse, lui procure la promotion intellectuelle et l'équilibre psychologique nécessaire à son insertion dans le monde contemporain.

"Elle facilitera le dialogue judéo-chrétien par ses multiples conférences, ses rencontres, colloques dans la voie de l'unité, de l'harmonie et de la co-existence dans un Québec d'expression française.

"L'existence de cette Ecole Maimonide est une preuve universelle et tangible de la compréhension, du respect et de l'affinité parfaite qui existe entre nos deux peuples, les canadiens québécois français et les juifs francophones et sépharades".

M. Elias Malka tint à rendre hommage à M. Gérard Barbeau, Directeur Général de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, aux responsables du Département de l'adaptation, représenté par M. René Didier, à l'Hon. Juge H. Batshaw, Président d'Honneur de l'Ecole Maimonide qui a tant fait pour la culture française dans les pays du Moyen-Orient et en Afrique, et enfin au Dr. Jean-Claude Lasry, Ph.D., Président actuel de l'Association Sépharade Francophone, "qui a été la cheville ouvrière dans la création de l'Ecole Maimonide et mon ami de tous les jours".

M. Malka ne voulut pas allonger la liste de tous ceux qui ont sincèrement contribué à la création de cette école craignant, dit-il, d'en omettre quelques-uns, tellement ils sont nombreux.

L'Hon. Dr. François Cloutier, visiblement ému et fier de l'oeuvre accomplie par son Ministère, déclara "qu'il avait pris conscience ce jour-là qu'il était en présence d'une oeuvre collective".

"Il était normal", dit-il, "que le Ministère de l'Éducation contribue à l'oeuvre créée par l'Association Sépharade Francophone et qui représente l'appartenance au judaïsme dans sa dimension sépharade et avec toute sa ri-

(Lire la suite à la page 13)

"ISRAËL" ...

(Suite de la page 11)

tion à l'oppression, la discrimination, la persécution et notre amour pour la liberté dans notre patrie.

"Vous autres dans la Diaspora, vous nous avez encouragés et vous nous avez généreusement aidés. Le destin du peuple juif est identique, que ce soit au sein d'Israël ou dans la Diaspora, car l'existence de cet Etat vous a donné un nouveau sentiment de dignité et de fierté, qui fait contraste avec les persécutions et l'extermination dont notre peuple a été la victime durant la moitié de ce siècle et durant des millénaires auparavant.

"Je suis convaincu qu'ensemble, vous et nous, nous serons capables dans les prochaines 25 années, d'affermir l'Etat d'Israël ainsi que les liens qui existent, entre nous en Israël et vous dans la Diaspora.

"Enfin, espérons que la tendance actuelle de régler les controverses entre nations par le dialogue franc et sincère, influencera également le Moyen-Orient et qu'à la longue, cette paix tellement attendue et désirée au Moyen-Orient, sera enfin conclue entre Israël et ses voisins".

“Le Docteur Mocheb ben Maimoun ou Maimonide (1125-1204), ce méconnu de notre temps”

par le Docteur WILFRID LEBLOND

Si l'on s'en tenait simplement à la façon dont on a prononcé son nom, à la radio et à la TV, au cours de la dernière grève dans les institutions hospitalières, on pourrait croire que le docteur Maimonide, médecin, homme de science et philosophe platonicien, est pratiquement inconnu à notre époque. Pourtant, lorsqu'on enseignait encore la philosophie d'Aristote, de Platon et de Thomas d'Aquin dans nos collèges et petits séminaires, on nous a fait bien connaître cet illustre ancêtre médical dont le nom revient aujourd'hui, non pas seulement parce qu'il a été donné à une institution para-hospitalière et à une école israélites de Montréal, mais aussi parce que sa philosophie (morale) de la médecine incite plusieurs à se demander si, dans le contexte médico-social actuel, il n'y aurait pas lieu de laisser tomber le serment d'Hippocrate pour reprendre celui de Maimonide.

Bien qu'il ait vécu longtemps sous un nom arabe (Mocheb ben Maimoun), Maimonide était juif et même rabbin. Appelé par les siens “le deuxième Moïse”, il naquit à Cordoue d'une famille réputée depuis longtemps pour son érudition. Son père, rabbin et talmudiste de l'école d'Alfassi, instruisit de bonne heure ce fils étonnamment doué dans la littérature hébraïque et arabe. L'enfant avait juste atteint sa treizième année quand, après le sac de Cordoue par les Almohades venus du

Maghreb, il dut commencer une vie errante, toute d'aventures et de privations. Il n'en continua pas moins à étudier et acquit bientôt en mathématiques comme en astronomie, en sciences naturelles et en médecine, des connaissances d'une extraordinaire étendue. D'ailleurs, durant cette période assez aventureuse de ses jeunes années, il eut la bonne fortune d'avoir pour maître Averroès, ce même philosophe et médecin arabe qui traduisit en arabe les oeuvres d'Aristote.

Sorte de Teilhard de Chardin avant l'heure. Averroès avait une doctrine philosophique caractérisée par la théorie de l'éternité de la matière et de “l'intellectuel actif”, intermédiaire entre Dieu et les hommes. Aussi fut-il condamné par l'Université de Paris et par le Concile de Latran. . . A l'aide de ces sources, Maimonide se plongea dans le système philosophique d'Aristote dont il resta un adepte fidèle sa vie durant. A seize ans, il écrivit son premier ouvrage notoire, un dictionnaire des concepts de la logique et à vingt ans, entreprit un commentaire de la “Mischna” ou Loi.

Vers 1160 Maimonide et les siens s'établirent à Fez, au Maroc, mais de nouveau menacés par les fanatiques musulmans, ils gagnèrent Saint-Jean d'Acre en Palestine et, de là, se rendirent par Hébron et Jérusalem jusqu'en Egypte. A Fostat, faubourg du Caire,

ils trouvèrent enfin repos et tranquillité après une vingtaine d'années d'errance. La grande époque de Mocheb (Moïse) Maimonide commençait.

Nommé médecin personnel du Vizir du Sultan Saladin et son existence journalière ainsi assurée, Maimonide put se consacrer entièrement à ses travaux scientifiques. Il termina son commentaire de la “Mischna”, puis il entreprit de résumer et de codifier le contenu du Talmud. Le résultat de dix ans de travail fut la “Mishna Torah” (la deuxième Loi), abrégé systématique de l'immense complexe de l'enseignement traditionnel, où les lois juives, les dogmes religieux et prescriptions rituelles étaient ordonnés d'une façon accessible au lecteur le moins cultivé. Un nouveau “manuel pratique” était né.

“Sacerdos et Medicus”

La vie de Maimonide sera partagée entre ses activités rabbiniques, que l'on pourrait qualifier de “pastorales-mondiales” et l'exercice de la médecine, le tout s'entremêlant. Ainsi, d'après Keller, “la renommée du grand savant avait depuis longtemps gagné le monde entier, son nom était vénéré de l'orient à l'occident. De toutes parts, et de tous côtés humains, on lui demandait leçons et conseils.” Ainsi il réconfortait les lointaines communautés (juives) du Yémen soumises à de pénibles persécutions religieuses et les encourageait à persévérer dans leur foi.

Ecoutez la parole de ce Dr. Maimonide aux Juifs yéménites; on croirait entendre la voix de l'Apôtre Saint Paul aux “saints” de Jérusalem: “C'est parce que la grâce de Dieu nous a particulièrement distingués, fils d'Israël, que les peuples nous haïssent et non pour nous-mêmes. . . Ne vous laissez pas décourager par l'excès de souffrances. Il n'a pour but que de vous éprouver et de montrer que seuls les descendants de Jacob sont les petits-fils de ceux qui ont reçu la Loi au Sinai.”

Maimonide et l'astrologie

De façon sérieuse, et sûrement moins cabotine que le fait notre “bon” père Desmarais, o.p. . . Maimonide exhorte les communautés juives de Provence à “mépriser l'astrologie qui se situe à la limite du culte des idoles”. Sa vie médicale se trouve décrite dans cette lettre qu'il a écrite à Samuel Ibn Tibbon, le grand traducteur (arabe-hébreu-français) du sud de la France, qui avait manifesté l'intention de faire le voyage en Egypte pour rendre visite au grand rabbin - scientifique - philosophe - médecin.

(Lire la suite à la page 14)

ÉCOLE MAIMONIDE . . .

chessé, aussi bien que l'appartenance à la francophonie dans sa dimension québécoise avec aussi toute sa richesse”.

“A l'intégration des juifs sépharades dans la communauté québécoise française, la langue y a joué un rôle primordial, mais il y avait aussi”, dit le Ministre, “ce faux obstacle de la religion qui aurait dû au fond unir et rapprocher, mais qui n'a peut être pas permis, aussi rapidement qu'il l'aurait souhaité, l'intégration juive au système scolaire québécois”.

“Cette Ecole Maimonide”, dit-il, “a été placée sous le patronage d'un philosophe et d'un médecin, ce qui prouve que les deux qualités vont souvent ensemble” — rappelons à ce propos que l'Hon. Dr. François Cloutier est Docteur en médecine — “et vous avez voulu ainsi, poursuivit le Ministre,

(Suite de la page 12)

marquer probablement une double tendance; une tendance de la tradition et une tendance de l'avenir”.

Profondément sincère, le Ministre s'exclama: “En vous entendant tout à l'heure, je vous enviais. Je me disais que le judaïsme dans sa dimension sépharade mais également dans son autre dimension, askénazy a su rester en contact très étroit avec ses origines et avec ses sources vitales. C'est là une leçon que les québécois devraient méditer davantage”.

Enfin, le Dr. François Cloutier, exprimant sa joie de participer à cette inauguration, s'exclama: “Permettez-moi de vous dire que je suivrai toujours avec énormément d'intérêt toutes vos activités. Vous êtes des nôtres et je compte que vous restiez des nôtres”.

MOCHEB BEN MAIMOUN . . .

"Si grande que dut être ma joie à te recevoir dans mon foyer, je dois néanmoins te déconseiller cette longue traversée . . . Je ne pourrais même pas te consacrer une heure d'entretien confidentiel. Sais-tu quelle est mon existence? J'habite à Fostat et le Sultant au Caire, où je dois lui rendre visite chaque jour dès l'aube. Si lui-même, un de ses proches ou un officier de sa Cour est malade, je dois y rester. De toute façon, je ne reviens jamais à Fostat avant le début de l'après-midi et, quand j'arrive, fatigué et affamé, je trouve mes antichambres pleines de gens, Juifs et Arabes, des plus nobles aux plus humbles, qui attendent mes soins. J'ai à peine eu le temps de descendre de ma mule, de me laver et de manger un morceau que je dois leur rédiger ordonnances et traitements. Les allées et venues durent souvent jusqu'au milieu de la nuit. Je suis parfois si fatigué que je ne peux plus prononcer une parole. Ainsi s'écoulent mes journées."

Maimonide était âgé de 55 ans au moment où il adressait cette lettre à Tibbon en Provence française. Cependant, et malgré cette vie trépidante qu'il menait comme médecin talmudique — depuis l'âge de 25 ans, il avait trouvé le temps de rédiger, en plus de la "Michna Torah" commencée dans sa seizième année, un "Abrégé des seize livres de Galien", des "Aphorismes de médecine", extraits d'Hippocrate, un ouvrage d'hygiène intitulé "De la conservation ou du régime de la santé"; en tout, dix-huit ouvrages de médecine.

Ajoutons à cela, sur le plan philosophique, un "Petit traité de la résurrection des morts" et un "Guide des Indécis", véritable somme scolastique juive ayant pour but de concilier les connaissances scientifiques et philosophiques avec le sens littéral des Écritures. "Sa philosophie, a écrit Raoul Mortier, est d'inspiration néo-platonicienne et aristotélicienne, et son enseignement est très voisin de celui de Saint-Thomas d'Aquin."

En plus d'avoir été un très grand médecin, Maimonide est toujours considéré par les Juifs comme un de leurs plus grands philosophes, comme leur Platon.

De Maimonide à Telhard de Chardin

C'est à l'âge de 55 ans, et avec toute l'activité médicale qu'on lui connaît, que Maimonide trouve cependant le temps de produire son "More Nebuchim" (1190) où il cherche à réunir dans le judaïsme deux conceptions du monde, l'une religieuse, l'autre philo-

(Suite de la page 13)

sophique, à réconcilier la foi et la connaissance. Kastein, de Vienne, écrit en 1935: "Maimonide pose en principe que, si la foi doit réellement conduire à une claire connaissance de Dieu, elle doit pouvoir concorder avec les exigences de la raison. Car non seulement la foi, mais la raison est aussi une source de révélation. L'une est incarnée par la Bible, l'autre par la philosophie d'Aristote." Ainsi Maimonide, "empli de l'esprit d'Aristote mais dans un sens divergent, crée-t-il sa propre métaphysique, convaincu que l'univers entier ne représente rien d'autre que la réalisation des idées de Dieu".

Traduit de l'arabe en hébreu et en latin, le "More Nebuchim" ou "Guide des Indécis" rencontra une large audience auprès des savants juifs et musulmans dont certains prirent position contre l'ouvrage.

Il souleva, d'après Werner Keller (1971) un véritable "tollé" parmi les rabbins orthodoxes de Provence (France) qui y virent un danger pour leur religion. Les ouvrages de Maimonide furent avec ceux d'Averroès

(1126-1198) ceux qui exercèrent la plus profonde influence sur le monde des idées du Moyen Age chrétien.

L'historien de la littérature juive, Gustav Karpelès (Berlin, 1909) explique: "Chez Maimonide, les scolastiques purent observer, d'abord, qu'il fut le premier à concilier, au plus haut sens du mot, l'enseignement d'Aristote avec la théologie biblique, et ensuite combien il s'opposait aux conceptions des philosophes anciens qui contredisaient leurs idées sur le plan religieux." Les scolastiques, et autres thomistes dans la suite, apprirent de Maimonide à observer une attitude plus indépendante vis-à-vis de la philosophie grecque et même . . . arabe! Très près de nous, le Cardinal Mercier, de Malines (Belgique), reconnaissait sans hésitation (cf. "Dialogues de Louvain 1912") que "l'influence de Maimonide se retrouve chez Albert le Grand et Thomas d'Aquin, de même que le Franciscain Duns Scot subit celle d'Avicébron-Gabirol et du philosophe Ibn Daud (Daoud)." Bergstrom, un autre philosophe très impartial du 20^e siècle,

(Lire la suite à la page 15)

THEATRE DU NOUVEAU MONDE



"C'est pas dix dollars de plus que j'veux. . . . T'est la première gueule que je vois passer depuis deux semaines".

Pour inaugurer le Théâtre-midi, Le Théâtre du Nouveau Monde présente "Joualez-moi d'amour", une comédie de Jean Barbeau. Ce spectacle commence à 12h15 du lundi au vendredi, et sera à l'affiche du T.N.M. jusqu'au 9 mars.

METTEUR EN SCENE: Jean-Louis Roux
JULIE: Geneviève Deloir
JULES: Guy Godin

LETTRES D'ISRAËL

par notre correspondant Z. S. PEREZ

Le point: Le Pétrole? Les Réfugiés Arabes.

Le pétrole arabe fait beaucoup parler de lui, ces derniers temps, et *Kadhafi*, le libyen, s'en sert pour attirer vers la cause arabe la plus intransigeante, les pays frères mais aussi de nombreux États de l'Afrique noire.

A quand la fin de ce vil chantage?

Le Professeur *Edward Teller*, père de la Bombe à hydrogène, a assuré la correspondante d'un grand quotidien israélien, qu'il faut compter quelques années avant la solution à laquelle il travaille sérieusement. Elle consiste à mettre en application l'énergie atomique qui mettra fin aux prétentions arabes, une fois pour toutes.

Le carburant conventionnel passera de mode, un jour, dans cinq ou huit ans.

Pour des raisons compréhensibles, a précisé le Professeur Teller, on n'a pas fait assez, ces derniers temps, en faveur de cette alternative, mais avec la cadence actuelle du Gouvernement de *Nixon*, on réalisera de substantiels progrès. Reste à aplanir, naturellement, les difficultés créées par les opposants: ceux qui ont peur de l'atome, ceux qui craignent la pollution de l'air que nous respirons, et en général, de l'environnement dans lequel nous vivons.

Il se pourrait que le problème arabe trouvera sa solution et que les Arabes finiront par comprendre que le pétrole qu'ils tirent de leurs puits doit être commercialisé et non point servir de moyen de pression et d'immixtion dans les affaires politiques de l'Étranger.

L'opinion du Professeur Teller a, bien entendu, du poids. Il faut suivre les efforts de ce savant qui, un jour, fera encore parler de lui, beaucoup plus que les extravagances arabes d'aujourd'hui.

* * *

Puisque nous parlons des Arabes portons nos regards vers ceux d'Israël. Il faut distinguer deux groupes de populations, celui de la "Ligne verte", citoyens de l'Israël d'avant la Guerre de six jours jouissant des mêmes droits et astreints à peu près aux mêmes devoirs, et, par ailleurs, celui des territoires contrôlés sur lesquels un régime spécial est appliqué.

Si les Arabes israéliens sont intégrés, avec plus ou moins de chance, dans l'économie, la mentalité, et le rythme nouveau imprimé par les Juifs

dans la direction du pays, ceux de la Cisjordanie, font l'objet de la plus grande attention des Autorités de contrôle et de nombreux signes attestent de l'intérêt qu'on leur porte, en haut lieu.

Vous savez que les Pays arabes voisins, durant vingt-cinq ans, se sont entêtés à maintenir l'état de détresse des réfugiés, leurs frères, et ne se sont point fait de soucis pour améliorer leur sort et hâter la normalisation définitive de leur situation.

Israël, de son côté, agit de la manière la plus humaine et avec les faibles moyens dont il dispose, il vient de liquider le camp de Rafiah, livrant aux

MOCHEB BEN MAIMOUN . . .

a rappelé qu'on a dit d'Albert le Grand "qu'il a récrit Aristote tout en maintenant la doctrine biblique de la création et en affirmant l'immortalité de l'âme, il faudrait ajouter qu'il devait à Maimonide ces doctrines dérivées d'Aristote."

L'influence que ce —sépharade— "Rabbi Moïse d'Égypte" (ainsi qu'on finit par désigner le docteur Maimonide) a exercée sur les maîtres de la philosophie scolastique, s'étend jusqu'à la détermination du "concept de Dieu", pour laquelle Thomas d'Aquin a très fidèlement suivi le Guide des Indécis" ou . . . des "Egarés" qu'il connaissait bien de traduction latine.

De même, la théorie de l'existence du mal dans le monde qui de Thomas passa à Leibnitz et à la philosophie moderne, est d'origine Maimonidienne! De même, l'éthique scolastique, qui ambitionnait quand même de s'élever au-dessus de celle d'Aristote, n'a fait qu'utiliser "une distinction déjà nettement établie par Maimonide entre les vertus morales et celles de la connaissance". (Keller)

La fin de Maimonide

Malgré toutes les vicissitudes, physiques, physiologiques et morales, que subit Maimonide, il avait survécu jusqu'à l'âge (biblique) de 70 ans. L'histoire nous dit que le surmenage avait ruiné les forces de ce grand homme. "Moïse ben Maimoun mourut le 13 décembre de l'an 1204 et son corps fut transporté en Palestine pour être inhumé à Tibériade. Un jeune général fut ordonné et, à Jérusalem (où il y avait toujours des Juifs), on donna lecture, le jour de son enterrement, du

réfugiés qui l'habitaient, de nouveaux logements en dur, confortables, et leur assurant les services d'hygiène nécessaires.

Israël, seul, ne peut évidemment, résoudre tout le problème.

Il est bon de citer, ici, à ce propos, les paroles du R. P. Riquet, publiés dans le *Figaro* de Paris: "*Depuis vingt-cinq ans, le problème des réfugiés palestiniens n'a reçu aucune solution vraiment équitable et humaine. D'une part, les Nations-Unies se sont satisfaites des palliatifs de l'U.N.R.W.A. et de l'autre, les nations arabes l'ont cultivé comme un ferment de haine contre Israël qui, lui, ne s'est jamais refusé à négocier avec ses voisins un règlement convenable de cette douloureuse question.*"

Ceci doit être souligné et classé dans
(Lire la suite à la page 16)

(Suite de la page 14)

passage de la Bible qui raconte la conquête de l'Arche d'Alliance par les Philistins et, sans doute, de l'épidémie de la peste "amenée par les rats" en territoire philistin. . . "On est toujours puni par là où l'on a péché", répétait le Père Larouche, aux étudiants de l'Université Laval (1915-1925).

Keller conclut: "Avec Ben Maimoun (Maimonide), l'Arche d'Alliance a été enlevée aux Juifs pour la deuxième fois. A l'époque difficile où les communautés (juives) allaient entrer dans la longue nuit de souffrance du Moyen Age, le monde juif restait sans chef, sans autorité".

Voilà ce que fut notre grand ancêtre médical Maimonide.

* * *

N.D.L.R.: (Cet article a été déjà publié dans *L'Information Médicale et Paramédicale* de Montréal du 16 janvier 1973).

* * *

Ajoutons que la demeure de Rab Moché Maimonide, en plein coeur de ce qui était le quartier juif du Caire, existe toujours, restaurée grâce aux donations d'anciennes grandes familles juives d'Égypte. Jusqu'à ce jour, de vieux juifs — ce qui en reste — et musulmans arabes, y vont prier avec ferveur et nombreux d'entre eux se disent guéris de leurs maux, après avoir dormi une nuit dans la chambre de Rab Moché Maimonide, à même le sol.

Telle est la grande renommée dont jouit Rab Moché Maimonide et la grande foi qu'il inspire, aux descendants de ceux qui l'ont connu il y a dix siècles.

le dossier des témoignages objectifs de ceux qui savent voir où se trouve la vérité.

Encore un signe de l'intérêt israélien porté aux Arabes des territoires contrôlés: M. Ygal Alon, vice-Premier ministre et ministre de l'Éducation et de la Culture, vient d'annoncer que le projet de création d'une université arabe demandée par la population de la région, a été entièrement approuvé. On s'occupe maintenant des problèmes d'organisation et de recrutement, Naplouse et Ramallah étant candidates pour en être le siège central.

Durant le même temps, vous le savez par les journaux quotidiens écrits ou audio-visuels, le Président Sadate s'efforce de mâter les étudiants révoltés des Universités égyptiennes.

* * *

Continuons à faire le point: cette fois citons des chiffres: pour ce qui a trait toujours aux réfugiés, après Rafiah, ce sera dans les prochains mois, le tour de Han-Younès dont 600 familles se verront attribuer des logements neufs, en dur. Conformément à un plan d'aménagement israélien de la bande de Gaza, 1.500 familles du camp de Jebalia seront d'ici à deux ans, réintégrés dans un nouveau centre agricole, dans le nord, et chacune recevra un quart de dounam pour la construction. Aux réfugiés de Chatti, mêmes propositions, du moins à ceux qui veulent abandonner le fameux camp de Gaza.

Ces attributions sont faites à un prix symbolique, Israël prenant en charge les frais d'installation des conduites d'eau, de l'électricité et des égouts.

Voilà donc un essai de solution de fait, comme le souligne notre confrère Y. Ben Porath, dans "Yédiouth Haharoth", qu'en serait-il de la solution "de juré"?

Il n'en demeure pas moins que les contacts entre Juifs et Arabes sont quotidiens et ne sont plus placés sous le signe de la haine.

Le Gl. Moché Dayan se plaisait dernièrement à dire qu'en 1968 la poétesse Padoua Tokan, dans les territoires contrôlés, avait montré une haine terrifiante dans ses écrits en évoquant le soldat israélien, mais aujourd'hui, en 1972, elle développe, dans ses poèmes, le thème du kibboutznik en train de planter. . .

Quant au rédacteur en chef du quotidien arabe nationaliste de Jérusalem-Est, *Abou Chalbaya*, il plaide, il n'y a guère longtemps, en faveur de la

Israël a des voisins turbulents et d'autres plus tranquilles. Ni les uns, ni les autres ne parlent le même langage: quand Damas qui a connu récemment la riposte israélienne la plus spectaculaire aux raids terroristes lancés à partir de son territoire, quand Damas a voulu préciser sa position, nous avons entendu un speaker de sa radio lancer cette tirade très cornélienne: "la mort de quelques-uns parmi nos fils, ne nous fera pas plier, nous savons tous que seul le sang arrose l'arbre de la liberté".

Damas parle ainsi comme si la Syrie était occupée par quelque puissance coloniale, et subissait les pires exactions.

Plus au sud, en deçà du Canal de Suez, c'est le Président Sadate qui déclare à son Parlement:

"—Il n'y a pas d'autre voie que celle de la guerre! Le moment est venu où aucun obstacle ne nous empêchera d'aller vers la guerre" . . .

Ideal "sublime" que s'est fixé ainsi, le Rais.

Si l'Égypte est voisine d'Israël, la Lybie l'est de l'Égypte.

Kadhafi pousse plus loin ses cris et engage les chefs arabes à prendre une décision semblable à celle que prit *Hitler*, avant la dernière guerre, pour liquider Israël, définitivement.

Comme on le voit, le pétrole du désert de Cyrénaïque a enivré le turbulent colonel.

Il, *Kadhafi*, rêve d'une tragique *fantasia* et l'on vient de nous mettre au courant de la nouvelle folie arabo-lybienne consistant à demander à la France, à M. Debré, par l'entremise du Major Djalloud, d'assister *atomiquement* le nouveau *djihad* de *Kadhafi*.

Qu'en pensez-vous?

Le roi Hussein de Jordanie, est, il faut en convenir d'une autre trempe. Il vient de se remarier, abandonnant Mouna-Tony Gardner, la blonde anglaise, pour la belle et très musulmane Alya Tokan.

Raison d'Etat.

Deux jours avant ce mariage, le "grande réconciliation" judéo-arabe.

On peut encore apporter des témoignages de ce genre, mais sur le problème des rapports judéo-arabes, en général, il y a beaucoup à écrire, à citer des chiffres, nous le ferons dans une prochaine lettre où la statistique aura une place de choix, dans tous les domaines de la vie, politique, publique, civique, agricole, etc. . .

troisième de la série, Israël lui avait fait ces propositions, par la bouche de son porte-parole le ministre Israël Galili:

"Nous sommes intéressés par une paix avec la Jordanie car entre nous et ce pays, existent des problèmes de territoires et de population dont le sort nous tient à coeur. Nous sommes prêts à entamer des négociations avec la Jordanie sans conditions préalables..."

Par ailleurs, c'est Mme Golda Meir qui, appuyant cette déclaration a précisé, aux téléspectateurs américains: "Nous n'avons point de cartes, pour des négociations, nous avons des propositions, des idées, il n'est pas question, naturellement, d'entrer en pourparlers, par l'intermédiaire du petit écran, mais une chose est certaine nous voulons la paix et non point l'annexion de territoire, nous voulons des frontières qui nous assureront une meilleure sécurité dans notre pays".

Le roi de Jordanie, surtout lui, du moins aujourd'hui, fera-t-il un pas vers les négociations souhaitées? Il faut du courage et Hussein a prouvé qu'il en a, quand nous l'avons vu affronter et disloquer les bandes terroristes qui infestaient son pays.

A suivre.

Voyons maintenant le Liban. C'est le voisin le plus tranquille d'Israël, malgré les incursions terroristes suivies de représailles en rapport. Dans ce pays, il n'y a jamais eu de déclarations intempestives, sans doute parce que la mentalité de sa population est différente de celle des autres pays arabes. Précisons que l'accord d'armistice signé le 23 mars 1949 avec Israël est toujours en vigueur. Que dit cet accord? C'est net: conformément à la décision du Conseil de Sécurité, interdiction est faite de faire usage de la force militaire pour résoudre le problème palestinien. L'armistice s'applique aux forces armées de terre, de mer et de l'air. Aucun côté ne menacera ni ne préparera de plan d'attaque armée contre l'autre côté. . .

Israël n'a jamais eu d'ennuis du côté du Liban, pas plus le Liban de celui d'Israël, sauf quand les terroristes palestiniens croyaient agir impunément en opérant leurs massacres dans nos villages frontaliers.

D'ailleurs, M. Pierre Jmail, chef des Phalanges chrétiennes, à plusieurs reprises, a laissé entendre qu'en aucun cas la libération palestinienne ne se fera sur les ruines du Liban.